

B) La Pratique Raisonnée de la Langue, ou PRL

Étape n° 1 : Cerner ce qu'est la PRL

Remarque : durant votre exposé, la mention du fait de langue exploitée et son placement à l'intérieur du projet pédagogique est incontournable. Bien que le jury ne s'attende pas à ce que vous développiez votre point de PRL, avoir réfléchi à sa mise en place peut vous permettre de répondre de façon pertinente à une requête d'approfondissement, par exemple durant l'entretien.

• Définition

L'apprentissage et la pratique d'une langue se sont longtemps appuyés sur l'application de règles grammaticales énoncées magistralement, puis appliquées à l'aide d'exercices structuraux ayant pour objectif de fixer par manipulation le fait de langue qui était présente.

Depuis l'approche communicative et cognitive de 1985 et l'instauration de l'objectif conceptuel, l'enseignant doit chercher à induire chez l'apprenant une réflexion sur les mécanismes de fonctionnement interne de la langue, afin que l'élève « trouve » lui-même la règle. Cette réflexion est mentionnée dans chaque nouveau bulletin officiel, preuve de son importance toujours capitale au sein de l'enseignement des langues vivantes.

• Références dans les textes officiels

1985 : « On s'intéresse à la relation au savoir et l'on favorise la démarche heuristique (la découverte du savoir par l'apprenant lui-même) [...]. Le modèle constructiviste remplace le modèle direct (accès direct au savoir).²⁷ »

Dès 2005, « nouveaux programmes de collège » : « La syntaxe et la morphosyntaxe doivent être considérées comme des outils au service de la communication et non comme des fins en elles-mêmes. La dimension phonologique est indissociable de l'apprentissage de la syntaxe [...]. Par ailleurs, la langue doit toujours être manipulée en contexte. On ne saurait présenter à l'élève une série d'énoncés décontextualisés ayant pour seul lien leur ressemblance morpho-syntaxique. »

Préambule commun, nouveaux programmes 2007 : « Au collège, si la communication reste un objectif prioritaire, l'élève est en mesure de prendre davantage conscience du fonctionnement de la langue qu'il apprend. Il s'agit, en faisant appel notamment aux capacités d'observation et de réflexion d'élèves plus âgés, de systématiser et d'ordonner les acquis du primaire pour les uns, et d'aborder, toujours dans l'esprit d'une démarche inductive, l'étude d'une langue pour ceux qui débutent. L'utilisation en contexte des faits de langue et la prise de conscience de leur valeur et de leur fonctionnement permettront d'améliorer la maîtrise de la langue et de favoriser l'autonomie de l'élève.²⁸ »

²⁷ Analyse explicative des textes officiels par M. Quivy et C. Tardieu dans *Glossaire de didactique de l'anglais*, Ellipses, 1997.

²⁸ Remarque : même si les programmes de collège tels qu'ils étaient présentés en 2005 ont été abrogés entre 2007 et 2009 au profit d'une approche plus communicative, le préambule commun de 2007 reste la version la plus récente disponible sur le site Eduscol, et cataloguée parmi les textes de référence, preuve que leur contenu est toujours d'actualité.

